



Zéro artificialisation nette-ZAN

Le bâtiment représente 66 % de l'artificialisation des sols dans la région. Comment concilier production de nouveaux logements sans consommer de nouveaux espaces ?

Cette question concerne les villes-métropoles comme notre territoire rural, avec les services de proximité qui y disparaissent, la suppression des lignes secondaires de transports en commun et l'augmentation du prix de l'essence

Les décideurs n'agissent parfois qu'avec la réglementation obligatoire, sans aucune ambition environnementale de réduire l'artificialisation ni de protéger la biodiversité. Des solutions environnementales qui pourraient satisfaire une demande pour tous les niveaux de revenus

Le **rapport*** de la Fondation pour la Nature et l'Homme et la Fondation Abbé Pierre, objectif ZAN, nous rappelle que les sols sont des écosystèmes vivants avec des ressources limitées et non renouvelables

Des pistes parmi ces quarante propositions :

Travailler sur les logements vacants, les résidences secondaires et meublés de tourisme

Améliorer le parcours résidentiel, encadrer les loyers et développer l'habitat participatif

Faciliter l'accès aux commerces et services par des acteurs de **l'ESS*** dans les territoires en revitalisation

Fernando GAETE - Marie-Nicole SUZANNE

****Rapport 04-2024-Réussir le ZAN en réduisant le mal-logement c'est possible!***

****Économie sociale et solidaire***